

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE
GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 17 JANVIER 2019

ORDRE DU JOUR

- **Vote Résolution n°1** : fixation du nombre d'adhérents votant et du quorum
- **Vote Résolution n°2** : nomination du Président de séance, et du secrétaire
- **Vote Résolution n°3** : La présentation du Budget prévisionnel 2019 et son approbation par l'assemblée générale des adhérents
- Vote Résolution n°4**: Projet d'avenir du 6b

Ouverture de la séance par le président à

VOTES :

RESOLUTION N°1 :

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation présents ou représentés à la date de la présente assemblée se montant à, la majorité est fixée à votant

RESOLUTION N°2 :

L'assemblée générale, nomme président de séance et
..... Secrétaire de séance

RESULTAT DES
VOTES

RÉSOLUTION N°3

Présentation du budget prévisionnel 2019

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve le budget prévisionnel 2019.

RESULTAT DES VOTES :

RÉSOLUTION N°4

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve la création de la SCIC, l'engagement de l'association le 6B dans la gouvernance de celle-ci et dans son capital social à hauteur de 5000 euros. Elle autorise la SCIC à utiliser la marque « 6b" dans son intitulé commercial.

Question divers et échanges avec l'assemblée.

L'ordre du jour étant clos, le président de séance décide de clôturer l'assemblée générale à

Signature président de séance

Signature secrétaire de séance

PIECES JOINTES

- Budget prévisionnel 2019
- statuts SCIC
- CR des rencontres 6b process
- Feuille de procuration à faire signer par le résident absent ET par son représentant

